



# LE TELEGRAMME DU CEPLIS

Conseil Européen des Professions libérales  
Coudenberg 70  
B-1000 Bruxelles

Tel : +32.2.511.44.39 - Fax : +32.2.51.01.2

E-mail: [ceplis@scarlet.be](mailto:ceplis@scarlet.be)  
[www.ceplis.org](http://www.ceplis.org)

Date: 12/04/11

Pages: 7

N°7/11

Le Président du CEPLIS Jacques Reignault rencontre Grégoire Schöller, responsable pour les « Qualifications Professionnelles » au sein du Cabinet Barnier

Réunion du Steering Group sur les Cartes professionnelles : la Commission annonce que le Livre Vert sera publié plus tôt que prévu et propose d'étendre la vie du Groupe jusqu'en octobre

Une feuille de route du Comité Economique et Social Européen pour la démocratie participative européenne

Le Parlement Européen prend des mesures face aux scandales de corruption

Journée Mondiale de la Santé : des actions sont nécessaires face à la résistance des microbes aux antibiotiques

Evénement : Deuxièmes Assises Méditerranéennes des Professions Libérales

## Le Président du CEPLIS Jacques Reignault rencontre Grégoire Schöller, responsable pour les « Qualifications Professionnelles » au sein du Cabinet Barnier



Président Jacques Reignault

Le 4 de ce mois, notre Président, **M. Jacques Reignault** accompagné par le Directeur Général, le Dr. Théodoros Koutroubas a eu un entretien long et fructueux avec **M. Grégoire Schöller**, responsable des « Qualifications Professionnelles » au sein du Cabinet du Commissaire Européen pour le Marché Unique, **M.**

**Michel Barnier.**

Cette rencontre a donné l'opportunité au Président Reignault de présenter en détails les points que le CEPLIS considère comme les plus importants dans le contexte du processus actuel de la révision de la Directive 2005/36, et d'insister sur la nécessité d'impliquer directement les professions dans toutes les discussions qui visent à élaborer des idées telles que le 28<sup>e</sup> régime-Curriculum Européen.

Comme le « Task Group » du CEPLIS se prépare à envoyer des propositions à la DG MARKT en vue de l'imminente publication du Livre Vert, le Président Reignault a discuté avec M. Schöeller du « Single Market Act » et des possibilités de collaborer pour la réalisation de ses grandes lignes.

M. Schöeller s'est montré très intéressé par le projet de l'Institut de Leeds pour la Recherche sur les Professions Libérales et a discuté avec M. Reignault des possibilités d'un financement européen.



*M. Grégoire Schöeller*

*Pour plus d'informations relatives à la révision de la Directive 2005/36, veuillez contacter le Secrétariat du CEPLIS*

**Réunion du « Steering Group » sur les Cartes  
professionnelles : la Commission annonce que le Livre Vert  
sera publié plus tôt que prévu et propose d'étendre la vie du  
Groupe jusqu'en octobre**



*M Jurgen Tiedje*

Au cours de la troisième réunion du « Steering Group » de la Commission Européenne sur les Cartes Professionnelles, où le CEPLIS participe activement représenté par le Dr. Koutroubas, le Chef de l'unité « Qualifications » de la DG MARKT, M. Jurgen Tiedje a annoncé que le Parlement Européen a demandé à ses services d'accélérer la publication du Livre Vert sur la révision de la Directive 2005/36.

Prévu initialement au début de l'automne, le Livre Vert en question sera plus que probablement publié à la fin du mois de juin ou dans les premiers jours du mois de juillet

2011. Au même moment, le Collège des Commissaires prévoit de discuter ce mois d'avril du suivi du « Single Market Act » de Michel Barnier, afin de définir les 12 principales priorités sur lesquels des accords politiques devraient être dégagés par les Etats Membres pour la fin de 2012.

A la lumière de ces évolutions, M. Tiedje a proposé d'étendre les travaux du Steering Group jusqu'en octobre, afin de faciliter l'achèvement de plusieurs études sur l'application de la carte par certaines professions (à définir). Les membres du Groupe ont discuté en profondeur du **non-paper de la Commission sur les cartes professionnelles**.

*Pour plus d'informations relatives sur le non paper de la Commission, veuillez contacter le Dr. Koutroubas (+32 2 511 44 39) ou par email ([ceplis@scarlet.be](mailto:ceplis@scarlet.be))*

## Une feuille de route du Comité Economique et Social Européen pour la démocratie participative européenne



Le **Groupe « Activités Diverses »** (Groupe III) du **Comité Economique et Social Européen (CESE)**, a publié le 22 mars ses premières conclusions sur les perspectives de la démocratie participative européenne. Le Président du Groupe III, M. **Luca Jahier** a souligné l'ambition du projet du **Dialogue Civil**.

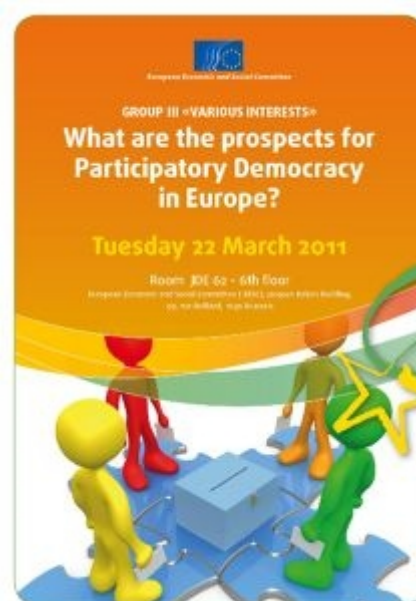
Les participants à la réunion de l'adoption officielle ont déploré la faiblesse de la participation des citoyens et la difficile structuration de la société civile au niveau européen. Invitée par le CESE, la Vice-Présidente du Parlement Européen, Mme. **Isabelle Durant** a mis l'accent sur le manque d'identification et d'appropriation des législations européennes par les citoyens. Le Groupe III a estimé qu'il faut adopter une position plus proactive et capitaliser sur les expériences des Etats membres et des organisations de la société civile.

La « **Feuille de route pour la démocratie participative européenne** » synthétise en effet les actions devant être menées tant par le CESE que par les autres institutions européennes et les Etats membres. C'est le Groupe III qui se chargera du suivi concret de ces propositions.

Selon le Président Luca Jahier, la relance de la méthode communautaire dans le domaine du Dialogue Civil doit être la prochaine étape : « *Il s'agira pour le CESE de mener des travaux en vue d'aboutir à l'élaboration d'un Livre Vert sur la mise en œuvre du Dialogue Civil tel qu'il a été fait pour l'initiative citoyenne européenne.* »

Pour des informations complémentaires, veuillez [cliquer ici](#).

*Pour plus d'informations relatives à cet article, veuillez contacter le Secrétariat du CEPLIS*



## **Le Parlement Européen prend des mesures face aux scandales de corruption**

Comme vous le savez (Télégramme du CEPLIS 06/11), le Parlement européen a été récemment ébranlé par des scandales de corruption de certains Eurodéputés.



Trois eurodéputés, M. **Zoran Thaler**, eurodéputé slovène de centre-droit, M. **Adrian Severin**, socialiste roumain et M. **Ernst Strasser**, membre du parti libéral autrichien (*et non socialiste comme nous l'avions erronément indiqué*) ont été pris au piège par des journalistes du Sunday Times, leur proposant des sommes d'argent en

échange de leur soutien sur la législation bancaire.

Afin d'éviter la répétition de tels comportements, le Parlement Européen a décidé de mettre en place des réformes visant à accroître les obligations de transparence imposées à ses membres. Mis sous pression, les chefs des différents groupes politiques ont décidé de mettre en place un groupe de travail, présidé par le Président du Parlement, M. **Jerzy Buzek**.

L'objectif est de renforcer l'intégrité des élus. Un Code de Conduite pour les 736 eurodéputés (inexistant à ce jour) doit être mis sur pied en vue de clarifier ce qui peut se faire et ce qui ne le peut pas. Ce Code devrait rendre plus transparentes les relations qu'entretiennent les eurodéputés avec les 5.000 groupes de pression qui gravitent autour d'eux pour défendre leurs intérêts.

Pour l'eurodéputé français Alain Lamassoure, ces changements ne suffiront probablement pas à éviter les écarts : *« Il ne s'agit pas d'ici d'une défaillance des règles, mais des hommes. Et ce n'est pas parce que vous aurez un maximum de règles que vous pourrez éviter qu'elles soient violées. »*

*Pour plus d'informations relatives à cet article, veuillez contacter le Secrétariat du CEPLIS*

## **Journée Mondiale de la Santé : des actions sont nécessaires face à la résistance des microbes aux antibiotiques**



Près de septante ans après l'introduction des antibiotiques, l'augmentation de la résistance des bactéries est devenue une menace importante pour la santé publique. Nous faisons désormais face à la possibilité d'un futur sans antibiotiques effectifs pour plusieurs types d'infections mortelles. Tandis que les agents infectieux se renforcent face aux médicaments actuellement en usage, trop peu de nouveaux médicaments sont

développés pour les combattre.

En Europe, les bactéries résistantes aux médicaments causent près de 400.000 infections par an, et au moins 25.000 morts. La résistance aux antimicrobiens (RAM) est un phénomène naturel. Les bactéries ont toujours possédé la possibilité de se protéger des antibiotiques en acquérant une résistance via l'échange de matériel génétique avec d'autres bactéries. Mais l'utilisation à grande échelle d'antibiotiques a accéléré le développement de leur résistance. Désormais, même les médicaments les plus récents perdent progressivement leur efficacité.

La résistance antimicrobienne a pris une telle importance que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) avait décidé d'en faire le thème principal de la journée de la santé mondiale, qui a eu lieu le 7 avril. Au niveau européen, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre pour conscientiser au problème de la RAM. Une « Task Force » (Tatfar) entre l'Europe et les Etats-Unis a été mise sur pied sur le problème et la Commission Européenne fournira ses recommandations dans un rapport qui sera publié lors du Sommet EU-USA en 2011. L'objectif du Tatfar est d'assurer une utilisation thérapeutique appropriée des médicaments antimicrobiens dans les secteurs médicaux et vétérinaires, de prévenir les infections liées à la résistance aux médicaments et de développer des stratégies visant à favoriser la production de nouveaux médicaments.

*Pour plus d'informations relatives à cet article, veuillez contacter le Secrétariat du CEPLIS*

## **Événement à venir : Deuxièmes Assises Méditerranéennes des Professions Libérales**



Les **29 et 30 avril 2011**, l'**Union Mondiale des Professions Libérales (UMPL)** organisera les **Deuxièmes Assises Méditerranéennes des Professions Libérales** à **Marseille** (France) au Palais du Pharo.

Le thème principal de cette année est « Les Professions Libérales face à la Mondialisation. » Ce sera l'occasion pour les participants de revenir sur les événements

de l'actualité et de discuter des défis auxquels font face les membres des Professions Libérales de Méditerranée.

Quatre carrefours seront organisés à cette occasion : « la spécificité des professions libérales et le dialogue social », « L'accès aux services professionnels : facteur de développement, éradication de la pauvreté, facteur de paix », « La société civile et les professions libérales : rôle des responsables politiques », « Les professions libérales et les institutions internationales ».

Pour plus d'informations sur cet événement, veuillez [cliquer ici](#).

Pour vous inscrire à cet événement, veuillez [cliquer ici](#).

*Pour plus d'informations relatives à cet événement, veuillez contacter le Secrétariat du CEPLIS*